

## Carnets de commandes des entreprises de gros œuvre : résultats provisoires de mars 2024

La baisse des carnets de commandes se poursuit avec un léger fléchissement au mois de mars 2024 par rapport à février 2024

Vous trouverez ci-dessous les variations mensuelles des carnets de commandes<sup>1</sup> des entreprises de gros œuvre pour les mois de janvier 2023 à mars 2024.

Ces résultats sont définitifs jusqu'en janvier 2024.

En revanche, ils restent provisoires pour les deux derniers mois connus : février et mars 2024.

Evolutions mensuelles du carnet de commandes



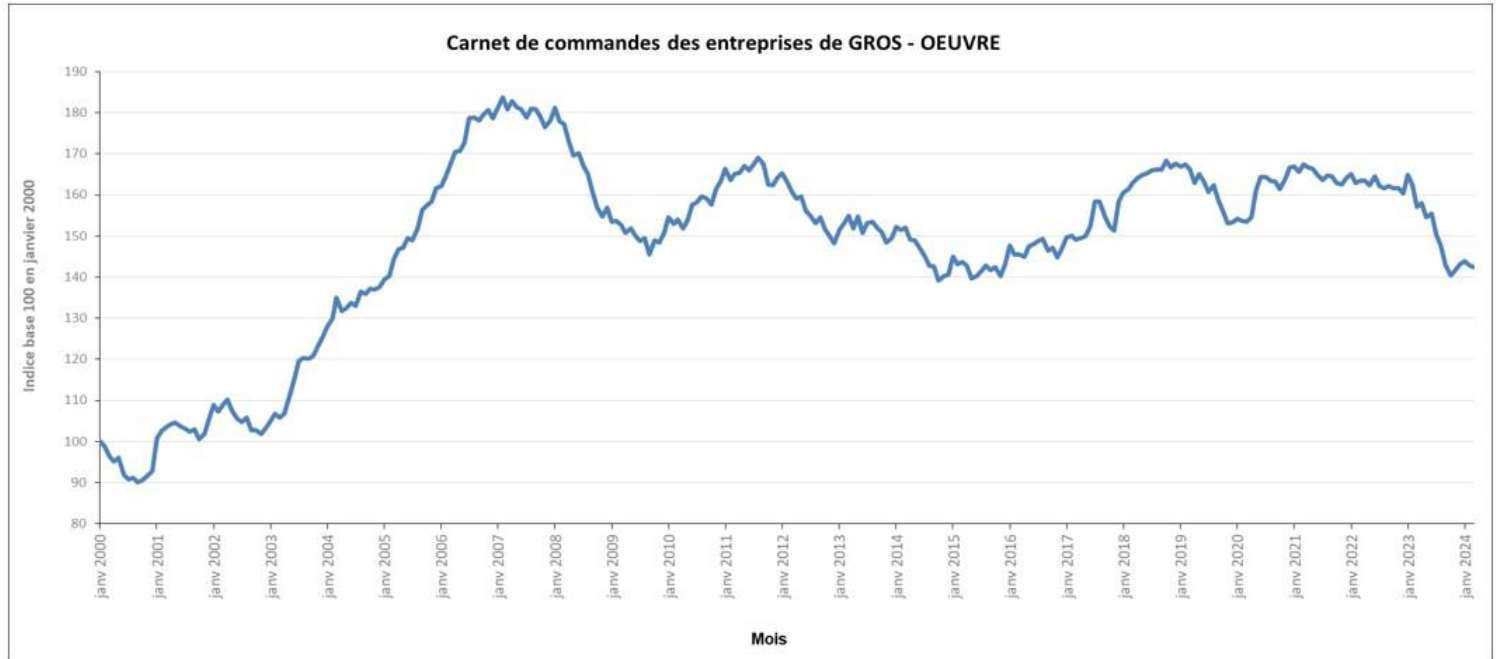
Taille d'entreprise	Evolution Mars/Février 2024
10 à 20 salariés	+ 0,6 %
21 à 50 salariés	- 0,9 %
51 à 200 salariés	+ 0,6 %
Plus de 200 salariés	- 0,6 %
<b>Ensemble</b>	<b>- 0,2 %</b>

Les carnets de commandes des entreprises de 21 à 50 salariés et de plus de 200 salariés ressortent en baisse modérée. En revanche, ceux des entreprises de 10 à 20 salariés et de 51 à 200 salariés affichent une légère hausse.

Les carnets de commandes s'établissent en moyenne à 7,9 mois ; ils varient de 4,5 mois pour les entreprises de 10 à 20 salariés à 14,4 mois pour celles de plus de 200 salariés.

Sur un an, l'indicateur (base 100 en mai 1982) enregistre une baisse de 9,3 %.

Résultats sur le long terme :



<sup>1</sup> en données brutes